INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Bilan annuel 2022-23

Comité protection des renseignements personnels et Accès à l'information (volet patient)

Mandat du Comité CAI-PRP :

- Contribue à promouvoir la protection des renseignements personnels auprès du personnel;
- Soutenir l'ICM dans l'exécution de ses nouvelles obligations en lien avec la Loi 25.

Réalisations :

Accès au dossier patient :

- 16 080 demandes d'accès au dossier ont été traitées par le service des archives au cours de l'année;
- 418 demandes d'accès ont été refusées;
- Aucune demande n'a fait l'objet d'une demande de révision auprès de la Commission de l'accès à l'information.

Protection des renseignements personnels :

Loi 25

- Révision de la politique : « Accès aux dossiers patient »;
- Révision de la politique : « Rectification d'un renseignement de santé ou de services sociaux »;
- Publication de capsule mensuelle au sujet de la Loi 25 dans le bulletin d'information des employés;
- Mise en place d'un processus portant sur l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) en partenariat avec le centre de recherche;
- Création d'un modèle d'EFVP pour les projets de recherche;
- Évaluation de 30 projets de recherche avec l'EFVP;
- Création de l'entente modèle qui est transmise à la Commission d'accès à l'information;
- Création d'un registre des incidents de confidentialité, septembre 2022;
- Inscription de 2 incidents de confidentialité au registre.

Objectifs 2023-24

- Révision des politiques portant sur la confidentialité et les renseignements personnels;
- Révision des formulaires de consentement de l'établissement;
- Mise en place d'une formation obligatoire portant sur la protection des renseignements personnels;
- Mise en place de règles de gouvernance portant sur la protection des renseignements personnels;
- Mise en place d'un formulaire EFVP pour les appels d'offre;
- Création d'une politique sur les incidents de confidentialité.